



Vigne

N°12
25/06/2024



Animateur filière
Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A
stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Haut-Poitou N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes

Données climatiques

Début de semaine estival, avant une dégradation orageuse et pluvieuse pour ce week-end.

Phénologie

Chardonnay et Sauvignon : entre fin-floraison et nouaison.

Note nationale Abeille et information réglementaire

Abeilles - Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver.

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison.

Mildiou

Risque très fort maintenu.

Black rot

Risque faible.

Oïdium

Risque fort de contaminations épidémiques.

Vers de la grappe

Début du vol de deuxième génération pour cochyliis.

Continuer vos comptages de glomérules.

Cicadelles des grillures

Le vol s'intensifie cette semaine.

Prochain bulletin le 02 juillet 2024

Conditions climatiques

Normales climatiques 1991-2020 : POITIERS-BIARD en juin (source Météo-France, via infoclimat)

T° minimale : 12.1°C

T° maximale : 23.7°C

Pluviométrie cumulée : 59.6mm

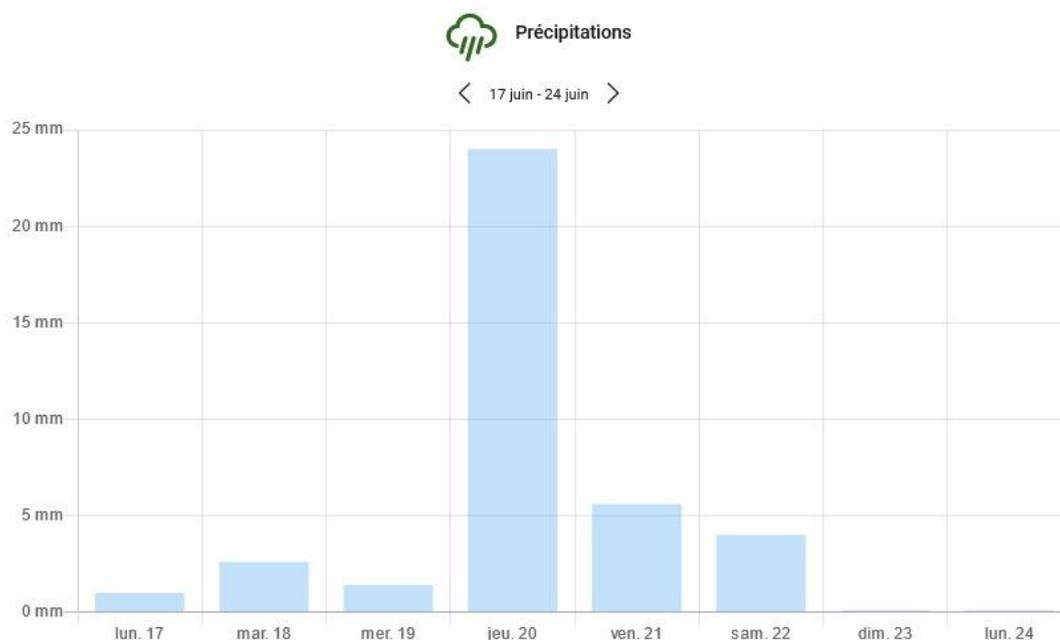
• La semaine passée

Température

Les températures de la semaine passée ont été légèrement au-dessus des normales de saison aussi bien pour les minimales que pour les maximales jusqu'au jeudi 20 juin. Comme prévu, elles ont chuté à partir de vendredi dernier et elles sont restées plutôt fraîches durant le dernier week-end.

Pluviométrie

Nous enregistrons un cumul de précipitations de 38.7mm à Thurageau et de 61.5mm à Marigny-Brizay. De façon très localisée, les orages de la semaine passée ont pu apporter des cumuls de pluies encore plus importants.



Source : Weather Measures (86_Thurageau_bsv).

• La semaine à venir

Température

Jusqu'au jeudi 27 juin, les températures seront estivales. Un pic de températures est attendu demain et après-demain avec des maximales atteignant les 34°C et des minimales qui ne descendront pas en dessous des 21 °C. Dès vendredi prochain, une masse d'air frais venant de l'Atlantique viendra faire chuter ces températures estivales d'une bonne dizaine de degrés. Les températures du week-end à venir seront de facto bien en-dessous des normales de saison.

Pluviométrie

Une situation orageuse va s'installer dès vendredi soir, apportant avec elle des précipitations. Les prévisions envisagent des cumuls de précipitations qui pourraient être compris entre 15 et 30mm pour la journée du samedi 29 juin. Le beau temps devrait revenir dès dimanche prochain.

Stade phénologique (échelle BBCH)

- Chardonnay et Sauvignon

Echelle BBCH	Echelle Eichhorn et Lorenz
Stade moyen : entre le stade 68 (la floraison s'achève : 80% des capuchons floraux sont tombés) et le stade 71 (nouaison : début du développement des fruits, toutes les pièces florales sont tombées).	Stade moyen : entre le stade 25 (fin floraison, 80 % des capuchons floraux sont tombés) et le stade 27 (nouaison : les ovaires grossissent et l'ensemble des pièces florales est détaché).

Lors de la tournée du 24 juin, quelques grappes sur Chardonnay ont été vues au stade « baies à taille de grains de plomb ». Nous avons également observé des coulures sur grappes, mauvaise fécondation par temps froid et humide qui entraîne la chute des baies en formation.



Stade entre fin-floraison et nouaison
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Période de floraison

Note nationale BSV "Abeilles - Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver".

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094 Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2023/Note Technique 2023/Note nationale abeille BSV_042023.pdf

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison :

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne. Ainsi en période de floraison de ces cultures, comme pour tout autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.

Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des organismes réglementés au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

Maladie



 **Consultez la note commune 'RESISTANCES 2024 MALADIES DE LA VIGNE : MILDIOU, OÏDIUM, POURRITURE GRISE, BLACK-ROT'**

- **Mildiou**

Quelques éléments de biologie

Au printemps, lorsque les températures deviennent plus clémentes, les œufs germent. Un filament germinatif apparaît à l'extrémité duquel se forme une macroconidie. A maturité, lors des épisodes pluvieux, elle libère des zoospores permettant les contaminations primaires de printemps. Les premiers symptômes se manifestent une dizaine de jours après, ce qui correspond à la période d'incubation.

Les contaminations secondaires, se produiront par la suite. Elles pourront avoir une période d'incubation plus courte (4 à 5 jours en conditions plus favorables).

Réceptivité de la vigne

La vigne est réceptive à partir du stade moyen « première feuille étalée ».

Modélisation (Bulletin de Modélisation des Risques du 25 juin 2024 : IFV)

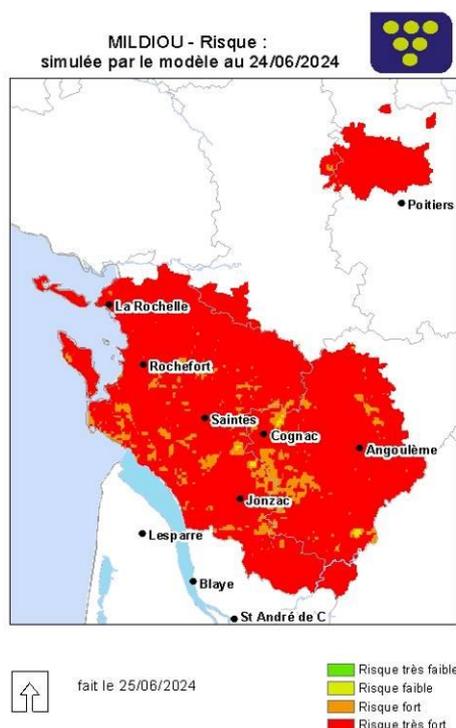
Prévisions (du 25/06/2024) - Météo France

Du 25/06 au 01/07, la prévision météorologique la plus probable (H2) annonce un cumul de pluies de 7 mm en moyenne. Des pluies de plus de 5 mm sont annoncées le 29/06, et des petits cumuls de moins d'1 mm du 27/06 au 01/07. Les températures seront en hausse dans les prochains jours avant un rafraichissement les jours suivants, avec des minimales entre 15°C et 17°C et des maximales entre 20°C et 31°C.

Pour rappel, le modèle ne prend pas en considération les fortes hygrométries, ni les durées d'humectation qui peuvent générer des contaminations en particulier sur les parcelles déjà atteintes.

Les deux hypothèses météorologiques H1 et H3 n'ont que 10% de chance d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique.

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
<p>Les conditions climatiques de la semaine passée ont augmenté le risque potentiel à un niveau très fort dans tout le vignoble. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques a augmenté dans le vignoble.</p> <p>Des contaminations épidémiques ont été calculées par le modèle sur l'ensemble du vignoble. Le nombre d'organes contaminés est fort (FTA = 74%, +10 par rapport à la semaine précédente d'après le modèle).</p> <p>Des contaminations atypiques ont été calculées par le modèle localement, expliquées par des cumuls anormalement élevés.</p>	<p>Les conditions climatiques prévues dans les prochains jours maintiendront le risque potentiel à un niveau très fort sur l'ensemble du vignoble. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques augmentera dans le vignoble.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations fortes sont calculées sur les prochaines pluies supérieures à 2 mm.</p>



Situation sur le terrain

Les 5 **témoins non-traités** (TNT) restants sont tous contaminés par le mildiou.

Les toutes premières grappes atteintes par le mildiou ont été observées dans le TNT de Thurageau et de Mirebeau (une grappe dans chaque témoin).

La quasi-totalité des ceps du TNT de Neuville de Poitou et du TNT de Marigny-Brizay (96% pour le premier et 98% pour le second) sont porteurs de taches de mildiou. Cependant, en ce qui concerne l'expression sur grappe sur ces 2 témoins fortement impactés, nous n'avons pas noté d'évolution depuis la semaine dernière.

A Neuville, nous avons compté la semaine dernière, 1 grappe touchée par le mildiou sur 50 observées et hier nous n'en avons pas dénombrées sur les 50 grappes observées.

A Marigny-Brizay, le TNT faisait état de 34% de grappes avec du mildiou et hier le comptage faisait état d'une fréquence de 36%.

En revanche, les grappes porteuses de rot gris la semaine dernière ont bruni.

En situation protégée, 6 parcelles sur 13 observées présentait des taches de mildiou. Comme la semaine dernière, du rot gris a été observé dans 2 parcelles (ce sont les mêmes).



Taches de mildiou sporulées en situation protégée (24/06/24)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)



Evolution de Rot gris en une semaine (17/06/24 et 24/06/2024)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)



Formation de mouillères en sol non drainant (24/06/24)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Evaluation du risque :

Les conditions météorologiques prévues à partir de vendredi prochain redeviennent **très favorables** au développement du mildiou. Avec les pluies précédentes, les formations de mouillères maintiennent également des conditions adéquates. De nouvelles fortes contaminations sont calculées par le modèle dès les prochaines pluies.



Risque très fort maintenu

Méthodes alternatives :

Les premières taches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation. Le travail du sol ou au contraire l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures.

L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premiers relais des contaminations primaires de mildiou.

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Black rot

Le black rot provoque des taches marron bien délimitées par un liseré plus foncé. Au bout de quelques jours, elles présentent des petits points noirs visibles à l'œil nu (les pycnides). La vigne est réceptive dès le débourrement. La grappe est très vulnérable du stade 23 (floraison) jusqu'au stade 33 (fermeture de la grappe). Le risque vient de l'inoculum présent sur les bois, vrilles et restes de grappes de l'an passé.

Modélisation (Bulletin de modélisation des risques du 25 juin 2024 : IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
D'après le modèle, le risque potentiel a diminué vers un niveau très faible à l'Est du vignoble au cours de la semaine passée. Il reste fort à l'Ouest. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur le vignoble au cours de la semaine passée. Le nombre d'organes contaminés est faible.	Dans les prochains jours, le risque potentiel évoluera peu. Il restera faible à l'Est et fort à l'Ouest. Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations faibles sont calculées dès 2 mm sur les prochaines pluies.

Méthodes alternatives :

Enlever les rafles à la taille dans les parcelles à historique fait partie du panel des mesures prophylactiques.

Situation sur le terrain :

La maladie semble pour l'instant maîtrisée dans les parcelles du réseau.

Evaluation du risque :



Risque faible

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium

Quelques éléments de biologie

Ce champignon a besoin d'une forte hygrométrie pour germer. Des températures comprises entre 4°C et 35-40°C sont nécessaires pour la germination des spores, avec un optimum entre 20 et 25°C.

En Haut Poitou, les premiers symptômes détectés sont généralement des taches se développant sur la face inférieure puis supérieure des feuilles, mais nous pouvons également observer des dégâts sur les pétioles, les bases de rameaux et sur les baies en formation.

Période de risque

Boutons floraux séparés (BFS) à fermeture complète de la grappe (stade BBCH 57 à stade BBCH 77). Pour les parcelles ayant un historique oïdium important, la vigilance peut commencer au stade boutons floraux encore agglomérés (BFA), stade BBCH 55.

Modélisation (Bulletin de modélisation des risques du 25 juin 2024 : IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
D'après le modèle, le risque potentiel a diminué vers un niveau très faible sur la grande majorité du vignoble. Il reste fort dans l'Ouest. Des contaminations épidémiques modérées à fortes ont été calculées sur le vignoble au cours de la semaine passée. Le nombre d'organes contaminés est fort.	Dans les prochains jours, le risque potentiel évoluera peu : faible à l'Est et fort à l'Ouest. Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques fortes voire très fortes sont calculées dans les prochains jours sur les prochaines pluies ou en cas de forte hygrométrie.

Situation sur le terrain :

Le témoin non traité (TNT) de Neuville du Poitou est à ce jour indemne d'oïdium.

Lors des notations du 24 juin, nous avons eu une suspicion sur un cep du TNT de Thurageau.

Le TNT de Maisonneuve montre 10% de cep avec au moins une tache d'oïdium et celui de Marigny-Brizay révèle une fréquence sur cep de 22% alors que l'oïdium n'avait pas encore été décelé jusqu'à présent dans ces deux témoins.

Dans le témoin de Mirebeau où la maladie avait été mise en évidence depuis le 10 juin, la fréquence sur cep a de nouveau progressé en une semaine en passant de 46% à 58%. La fréquence sur feuille est de 60% contre 36% la semaine dernière avec une nette progression de l'intensité. En revanche, nous notons aucune évolution au niveau des grappes (une ou deux grappes avec oïdium).

Dans les parcelles en situation protégée, **aucun symptôme d'oïdium n'a été décelé jusqu'à aujourd'hui.**



Progression de l'intensité de l'oïdium sur feuille (TNT de Mirebeau 24/06/2024)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Evaluation du risque :

Dans les prochains jours des contaminations épidémiques fortes voire très fortes sont calculées par le modèle. Des hygrométries élevées pourront également être favorables à la maladie.



Risque fort de contaminations épidémiques

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

Ravageurs

- **Vers de la grappe**

Situation sur le terrain du piégeage

Cochylis : 20 captures cette semaine, 12 sur le piège de Thurageau et 8 sur le piège de Doux. Le vol de la deuxième génération a commencé.

Eudémis : 0 capture cette semaine sur l'intégralité des pièges du réseau.

Situation sur le terrain : [Comptage des glomérules](#)

Date/nbre parcelles	0 glomérule	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 29	30 glomérules et plus
10/06 (n=5)	3	1	-	1	-	-
17/06 (n=7)	2	2	2	1	-	-
25/06(n=10)	2	2	4	1	-	1

Cette semaine une parcelle dépasse légèrement le seuil indicatif de risque avec 34 glomérules pour 100 grappes.



Eudemis dans son glomérule (24/06/2024)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Evaluation du risque :

Les niveaux de dégâts ne sont pas liés directement au nombre de captures.

L'évaluation du risque de la première génération de tordeuses ne se fera qu'après comptage des glomérules (agglomération des boutons floraux par les soies) après la floraison.

Seuil indicatif de risque : plus de 30 glomérules pour 100 grappes observées.

En première génération la lutte contre ce ravageur est rarement justifiée. Les auxiliaires jouent leur rôle.

 **Consultez la [fiche technique "vers de la grappe"](#)**

- **Cicadelle des grillures (*Empoasca vitis*)**

Quelques éléments de biologie

Cet insecte est polyphage. Il est dommageable à la vigne par les piqûres nourricières de ses larves sur les feuilles. Ces piqûres provoquent des grillures en périphérie du limbe.

Les premières générations sont généralement peu compromettantes pour la vigne. En revanche, les attaques d'été peuvent provoquer des symptômes de grillures préjudiciables pour la récolte. Le vol des adultes est suivi grâce à un piège chromatique de couleur jaune contenant une plaque engluée (attraction visuelle).

La courbe de vol ainsi élaborée permettra de définir le début du suivi larvaire sur feuilles qui se situe environ trois semaines après le pic de vol des adultes.

Situation sur le terrain :

Cette semaine, le vol de cicadelles vertes adultes s'est intensifié avec 149 captures réparties sur trois pièges chromatiques.

Nous avons observé les premières larves de cicadelles vertes à la face inférieure des feuilles lors des observations réalisées pour ce BSV. Très petites à ce jour, nous pouvons les reconnaître par leur déplacement « en crabe ».



Larve de cicadelle verte (24/06/2024)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Vu au vignoble

Vous pourrez peut-être rencontrer ce coléoptère dans votre vignoble. Malgré son apparence, ce n'est pas une coccinelle mais une espèce de chrysomèle : la Clytre à quatre points ou *Clytra quadripunctata*.

Profitons-en pour faire un focus auxiliaire sur les coccinelles.



Clytra quadripunctata (24/06/2024)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

A

Coccinelle

Insectes appartenant à l'ordre des coléoptères. Elles sont reconnaissables facilement à leurs taches colorées, dans la majorité des cas, lorsqu'elles sont adultes. La famille des Coccinellidae est composée d'environ 6000 espèces, la plus connue en France étant rouge à 7 points (*Coccinella septempunctata*). *Chaque espèce à son type d'habitat bien précis.*

Cycle biologique

Le stade larvaire dure entre 12 jours et un mois. Elles se transforment ensuite en nymphes pendant une moyenne de 8 jours avant d'atteindre le stade adulte. Leur durée de vie est d'environ 1 an.

A retenir : la larve et la forme adulte partagent généralement le même régime alimentaire ainsi que le même habitat.

Rôle(s) d'auxiliaire

Une majorité des coccinelles est prédatrice de pucerons. La larve comme la forme adulte s'en nourrissent directement sur les plantes attaquées. D'autres consomment des cochenilles (*Rodolia cardinalis*), des acariens (*Stethorus pusillus*) ou encore des mycéliums de champignons (*Psyllobora vigintiduopunctata utilisable contre l'oïdium par exemple*).

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20853/Biocontrol-Coccinelles>



Coccinella septempunctata
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".